



OBJECTIF

Décrire précisément un agent pour fixer son **rôle, son périmètre, ses données, ses outils, ses règles et sa maturité**. La fiche agent transforme la constitution (ACF-04) en un agent concret, opposable et supervisable.

1 IDENTITÉ DE L'AGENT

NOM DE L'AGENT

RÔLE

MISSION PRINCIPALE

PÉRIMÈTRE D'ACTION

SYSTÈMES / SERVICES ASSOCIÉS

PROPRIÉTAIRE - HUMAIN RESPONSABLE (DDAO)

CRÉATION / VERSION

STATUT (EN TEST · ACTIF · SUSPENDU · ARCHIVÉ)

2 MISSION & OBJECTIFS

OBJECTIFS MESURABLES

1

2

3

INDICATEURS DE SUCCÈS (KPI)

3 MATURITÉ DE L'AGENT

Cochez le niveau de maturité global de l'agent - son **cadre de gouvernance** (échelle ACF-02). Distinct de l'**autonomie déléguée décision par décision**, qui se fixe en ACF-02 / ACF-03.

- ☐ **N0 · Automatisation classique** - règles fixes, aucun jugement
- ☐ **N1 · Agents assistés** - propose, l'humain décide
- ☐ **N2 · Agents gouvernés** - agit dans un cadre défini, supervisé
- ☐ **N3 · Autonomie supervisée** - décide seul, contrôle a posteriori

Rappel : la maturité est *une* valeur pour l'agent entier. La latitude réelle se fixe ensuite **décision par décision** (autonomie déléguée - Carte décisionnelle ACF-02).



4 DONNÉES AUTORISÉES

- ☐ Données internes (FAQ, procédures)
- ☐ Données clients (commandes, retours)
- ☐ Données opérationnelles (logistique, stocks)
- ☐ Données financières
- ☐ Données partenaires

SENSIBILITÉ & RESTRICTIONS

6 RÈGLES & GARDE-FOUS

RÈGLES OBLIGATOIRES

CE QUE L'AGENT NE DOIT JAMAIS FAIRE

8 REVUE & AMÉLIORATION

FRÉQUENCE DE REVUE

- ☐ Hebdomadaire ☐ Mensuelle ☐ Trimestrielle

CRITÈRES DE REVUE

5 OUTILS & INTÉGRATIONS

OUTILS / API AUTORISÉS

RESTRICTIONS D'USAGE

7 INTERACTION HUMAINE

L'AGENT DOIT ALERTER UN HUMAIN SI...

- ☐ Décision hors périmètre
- ☐ Confiance < seuil défini
- ☐ Erreur ou anomalie détectée
- ☐ Impact financier > seuil défini

ESCALADE (QUI · DÉLAI · QUOI)

AMÉLIORATIONS PRÉVUES



NIVEAUDéploiement

DURÉE3 h - 6 h

USAGECadrage agent

PARCOURSÉtape 5 / 6

9 TRAÇABILITÉ & VALIDATION

Journalisez chaque création, modification ou changement de statut de l'agent. Chaque entrée engage un **responsable humain (DDAO)** : c'est cette traçabilité qui rend l'agent **opposable et auditable** dans le temps.

DATE	ACTION / MODIFICATION	AUTEUR (HUMAIN)	VERSION

VALIDATION FINALE DE L'AGENT

APPROUVÉ PAR (DDAO)

DATE

SIGNATURE

Étape suivante : organisez la supervision continue de l'agent avec **ACF-06 - Supervision & Gouvernance**, et préparez l'arrêt d'urgence avec **ACF-07 - Kill Switch**.